

ACADEMIE DE SHIATSU

Disciplines Energétiques Sportives et Culturelles

Siège Social : Le petit Pouyaud 7 Chemin du Château d'eau 24750 CHAMPCEVINEL
Secrétariat : Académie Phocéenne 81 rue Chateaubriand 13007 MARSEILLE
Courriel : therapie-shiatsu@wanadoo.fr Tél : 06 09 16 64 92/06 25 19 07 88
RNCP 32026 SIRET : 794 275 156 00022 N° déclaration d'activité : 72 40 01069 40
Datadock : 0044544

Dossier de Validation des Acquis de l'Expérience Livret 1

La Validation des Acquis de l'expérience VAE permet d'obtenir un diplôme inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle RNCP correspondant à son expérience professionnelle.

Les compétences acquises au fil des années sont ainsi valorisées.

Les conditions requises sont :

- Toute personne de 16 ans ou plus peut préparer la VAE ou participer aux épreuves de validation.
- La personne doit justifier d'une expérience professionnelle d'un an salariée, non salariée, bénévole ou volontaire. Ces expériences professionnelles doivent être en lien avec la certification visée.
- Une seule demande par année civile peut-être déposée.
- Ne pas déposer plus de 3 demandes de validation pour des diplômes différents au cours de cette année civile (conformément à la loi du 17 janvier 2002)

Seule l'Académie de Shiatsu Disciplines énergétiques Sportives et Culturelles est habilitée à instruire le dossier VAE et à évaluer le candidat à sa demande de la VAE pour le titre de Technicien en accu pressions énergétiques et Shiatsu.

Comment obtenir le certificat de Technicien en acupressions énergétiques et Shiatsu :

- Faire la demande de VAE, au préalable télécharger et remplir le bulletin d'inscription VAE, puis consulter la notice et remplir la fiche Cerfa 12818-02
<https://shiatsu-rboudet.net> onglet « DOCUMENTS → VAE → LIVRET1 → CERFA
- Le dossier doit être complet (bulletin d'inscription VAE + documents et références demandés).
- Adresser votre dossier au secrétariat :

**Académie de Shiatsu Disciplines énergétiques Sportives et Culturelles
81 rue Chateaubriand 13007 Marseille**

- Une notification de recevabilité ou non de votre dossier vous sera adressée par e-mail dans les deux mois suivant la réception de ce dernier.
- Si dossier reçu, Le candidat devra effectuer un séminaire de 3 jours au sein de la structure de l'Académie de Shiatsu Disciplines énergétiques Sportives et Culturelles 81 rue Chateaubriand 13007 Marseille
- Présenter et soutenir son dossier V.A.E. Livret 2 devant le jury et passer une soutenance orale du rapport professionnel + une épreuve pratique afin d'évaluer les compétences techniques, comportementales acquises.

Coût tarifaire : 500€